

NOTE DE TENDANCE TERRITORIALE DE L'APPUI A LA COORDINATION

TERRITOIRE DE CHAMBÉRY MÉTROPOLE



18 COMMUNES SUR LE TERRITOIRE

La référente de proximité intervient sur Chambéry métropole à l'exception des 5 communes du canton de La Ravoire.

 Barby, Bassens, Chambéry, Cognin, Curienne, Jacob-Bellecombette, La Motte Servolex, Les Deserts, Montagnole, Puygros, Saint-Alban-Leysse, Saint-Cassin, Saint-Jean-D'arvey, Saint-Sulpice, Sonnaz, Thoiry, Verel-Pragondran, Vimines.

Soit une population de 104 246 habitants (source INSEE, 2010)

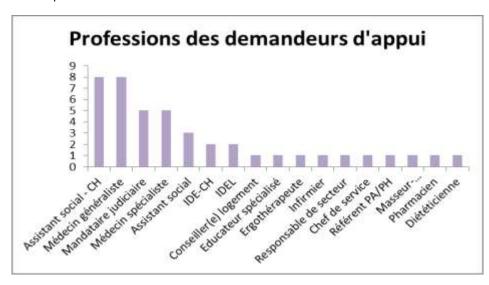
DEMANDES D'APPUI

Pour le territoire de Chambéry, la MRSS a reçu 43 demandes d'appui dans l'année.

ETAT DES DOSSIERS AU 31/12/2015	NOMBRE
Dossiers en attente	0
Dossiers en cours	21
Dossiers en veille	3
Dossiers terminés	39
TOTAL	63

SOIT une file active dans l'année de 63 situations

- 47 dossiers de niveau 2, c'est-à-dire coordination d'appui sans RCP ni PPS
- 16 dossiers de niveau 3, c'est-à-dire coordination d'appui avec RCP et/ou PPS



Soit des demandes provenant des médecins généralistes et du service social hospitalier à part égale (19%), puis des mandataires judiciaires et des médecins spécialiste pour 12%

Les motifs de demandes sont les suivants :

MOTIF DE LA DEMANDE	Nombre de demandes
Mieux connaitre la situation du patient	27
Venir en soutien de l'aidant principal	8
Anticiper le retour à domicile post-hospitalisation	3
Faciliter l'accès aux aides	22
dont humaines (auxiliaires de vie, IDE, etc.)	17
dont sociales	10
dont matériel (fauteuil, etc.)	8
dont aménagement du domicile	3
Autres	15
Améliorer la coordination des acteurs autour du projet de santé du patient	12
Favoriser la réintégration du patient dans le parcours de santé	12
Agir en médiation	1
Consolider le retour à domicile	11
Prévenir les difficultés du maintien et de la vie à domicile	9
Connaitre et orienter vers des dispositifs adéquats	4
Connaitre l'ensemble des intervenants	0
Mieux connaître le projet de vie du patient et faire concorder les interventions des différents pros	6
Organiser une RCP	3

Nombre de motifs par demande d'appui	
1 motif	2
2 motifs	6
3 motifs	9
4 motifs	8
5 motifs	10
6 motifs et plus	7

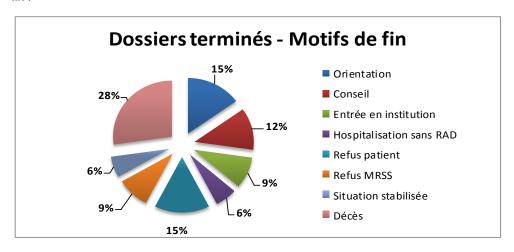
32 évaluations réalisées.

10 RCP réalisées pour 8 situations. Le patient était présent à un tiers des réunions.

Ces réunions ont mobilisé 43 participants (hors référent de proximité). En moyenne 4 participants par RCP.

15 professions différentes étaient représentées. Les principales professions sont : infirmiers, médecins généralistes, référents PAPH, mandataires judiciaires, responsables de services d'aides à domicile.

La durée moyenne de suivi sur les situations terminées dans l'année est de 3,6 mois. En voici les motifs de fin :

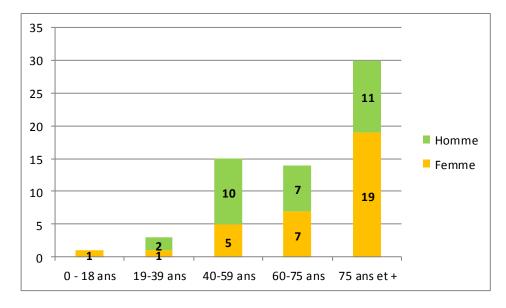


Les orientations ont été faites vers : le conseil départemental (pôle PAPH), l'EMGP, la MAIA, le RSI, le programme d'Education Thérapeutique pour les patients diabétiques de type 2.

TYPOLOGIE DES PATIENTS

Les dossiers concernent pour 52 % des femmes et pour 48 % des hommes.

Nombre de patients selon la tranche d'âge et le sexe :



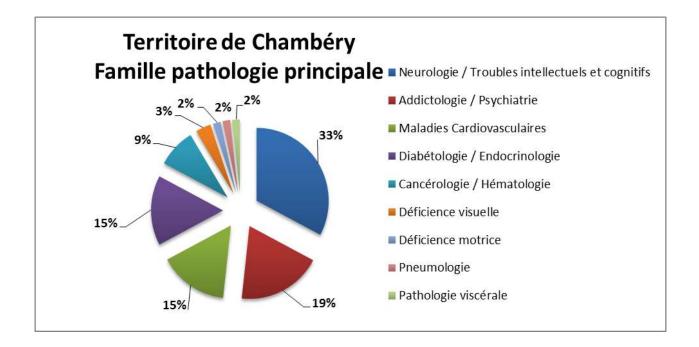
Age minimum = 13 ans

Age maximum = 98 ans

Moyenne d'âge = 69 ans

Les grandes familles de pathologies sont principalement :

- Neurologie / Troubles intellectuels et cognitifs
- Addictologie / Psychiatrie
- Maladies Cardiovasculaires



EXEMPLE DE SITUATION: TEMOIGNAGE PROFESSIONNEL ET PATIENT

Demande d'appui :Médecin spécialiste

Demande d'appui faite par un médecin spécialiste du CHMS qui constate des hospitalisations itératives de Mme G sur une situation sociale qui se dégrade, des problèmes de santé qui n'évoluent pas favorablement d'une hospitalisation à une autre, faute de mise en place des actions thérapeutiques

Pas de médecin traitant lors de la demande

Motif de la demande : mieux connaître la situation du patient, faciliter l'accès aux aides humaines, favoriser la réintégration du patient dans son parcours de santé.

Travail en lien étroit avec la mandataire judiciaire ; sollicitation du juges des tutelles pour réaliser des dossiers de précautions

Travail rapproché avec les services du CHMS lors des nouvelles hospitalisations de Madame.

2 RCP Organisées

